

---

## ÉTUDES SUPÉRIEURES ET CARRIÈRE PROFESSIONNELLE : LES ENJEUX POUR LES FILLES DE MIGRANTS

---

*Nouria Ouali*  
*TEF, Centre de sociologie du travail, de l'emploi et de la formation*  
*GEM, «Genre et Migration»*  
*ULB*

La réussite des études supérieures des enfants de migrants issus de la classe ouvrière constitue aujourd'hui encore une véritable gageure. Elle le demeure particulièrement pour les filles d'ouvriers maghrébins et turcs qui rencontrent plus de résistances et d'obstacles dans leur parcours d'études en raison de leur sexe. Si depuis une quinzaine d'année, des changements s'opèrent incontestablement dans ces familles, les études supérieures restent encore pour nombre de parents de la première génération de migrants un projet plus « traditionnellement » dévolus aux garçons qu'aux filles<sup>53</sup>. C'est ce qui a été observé dans un groupe de filles de migrants de la seconde génération qui ont réalisé leurs études supérieures au cours des années 1990.

Le présent article propose de montrer, à partir de l'analyse sur une durée de 11 ans des trajectoires de douze femmes descendantes de parents Belges ou immigrés, que la réussite des études supérieures implique des coûts différenciés selon l'origine sociale (mobilisation familiale), et qu'elle répond à des enjeux peu communs selon le groupe d'appartenance (stratégie du mariage, logique d'émancipation, intégration, etc.). Pour les filles de migrants interviewées, les études supérieures constituent davantage un instrument de positionnement au sein de la famille qu'un élément qui s'inscrit dans une stratégie professionnelle clairement définie. Elles manifestent dès lors une moindre propension que les autres femmes Belges à définir une stratégie d'insertion dans l'emploi et à se projeter dans une carrière professionnelle. L'étude montre aussi la centralité de la famille dans le choix et la réussite des études (soutien, refus) comme dans la carrière professionnelle (enfants, mari).

L'article exploite en partie deux recherches réalisées sur l'accès au marché du travail des personnes d'origine étrangère à Bruxelles, financées par la Région Bruxelles-Capitale. La première est une enquête longitudinale menée entre mai 1991 et mai 1993 (Ouali & Rea,

---

<sup>53</sup> La tradition réfère ici aux modèles familiaux patriarcaux des groupes issus des régions rurales.

1995). Elle portait, au départ, sur une cohorte de 945 jeunes âgés de 18 à 22 ans résidant dans les 19 communes de la Région bruxelloise et 689 jeunes après 23 mois d'observation. L'échantillon comprenait 47% de filles et 53% des garçons. La répartition par nationalité d'origine était : 37% de Belges, 16% de jeunes originaires des pays de l'UE (dont 33% d'Italiens, 22% d'Espagnols et 11% de Français) et 47% de jeunes originaires des pays non-UE (dont 68% de Marocains et 15% de Turcs). La majorité des jeunes interrogés se trouvait en classes terminales du cycle secondaire en mai 1991: 21% provenaient de l'enseignement général; 24% de l'enseignement technique; 42% de l'enseignement professionnel; 6,5% des CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance) et 6,5% des formations des classes moyennes (contrats d'apprentissage).

La seconde recherche est l'étude sur la discrimination à l'embauche des personnes d'origine étrangère conduite en 2004 à Bruxelles (Martens & Ouali, 2005). Le volet qualitatif de cette étude visait à comparer, à 11 années d'intervalle, les processus d'insertion professionnelle des jeunes d'origine étrangère<sup>54</sup> interviewés dans l'enquête longitudinale de 1993 afin d'identifier, sur une longue période, les pratiques de discrimination rencontrées dans l'accès à l'emploi et à la promotion professionnelle.

## **1. L'accroissement général des niveaux d'études supérieures en Belgique**

Pour les femmes comme pour les hommes, le diplôme d'études supérieures est un atout important pour s'assurer une bonne insertion sur le marché du travail. Les récentes analyses des trajectoires d'insertion ont montré que le diplôme universitaire constituait une protection réelle contre le chômage, et, singulièrement, pour les femmes. C'est en effet dans cette catégorie de diplômé que la part des demandeurs d'emploi est la plus faible et que la différence entre les hommes et les femmes est la plus réduite : en 2003, elle était supérieure de 0,2% pour les femmes universitaires alors qu'elle était supérieure de 4% pour les femmes dans l'ensemble de la population active (Alaluf & al., 2004, 53).

Toutefois, il y a lieu de préciser que si le diplôme est un critère de sélection déterminant lors du recrutement (notamment dans la fonction publique), mais il ne constitue en aucun cas une protection contre les processus de discrimination à l'embauche comme le montre l'article de Souhail Chichah dans le présent numéro. Les récentes analyses du chômage des personnes d'origine étrangère (Okkerse et Termote, 2004 ; Vertommen et al. 2006) ont bien montré que la règle d'une meilleure protection contre le chômage ne fonctionne pas de la même façon pour toutes les nationalités. Le constat de Okkerse et Termote, de

---

<sup>54</sup> Une jeune d'origine étrangère est un individu qui à un moment de sa vie a eu une nationalité étrangère. Au moment de l'enquête, il ou elle pouvait être Belge ou toujours de nationalité étrangère.

ce point de vue, est très explicite : « *Ce sont les Turcs, les Marocains et les autres ressortissants hors UE qui sont le plus en butte au chômage. Même les étrangers naturalisés sont loin d'avoir les mêmes chances d'emploi que les autochtones. Pour toutes les catégories, le taux de chômage baisse en raison inverse du niveau de formation. Toutefois, cette baisse est minime dans le cas des Turcs et des Marocains.* »<sup>55</sup>

D'une manière générale, les statistiques sur le niveau d'éducation de la population montrent que les niveaux d'études supérieures sont en augmentation dans l'ensemble de la population résidant en Belgique. En termes d'évolution, la proportion des détenteurs d'un diplôme d'études supérieures a quasi doublé entre 1990 et 2006 : respectivement 13,7% et 24,4% (INS, 2006). La Belgique détient en Europe, un des taux les plus élevés de diplômés du supérieur parmi les nationaux comme parmi les personnes nées avec une nationalité étrangère dans le groupe des 25-64 ans (Tableau 1) (OCDE, SOPEMI, 2007).

**Tableau 1 : Niveau d'éducation des étrangers et des nationaux âgés de 25-64 ans dans certains pays de l'OCDE, 2003-2004, pourcentages**

	Nés étrangers			Nés nationaux		
	Inférieur secondaire (ISCED <sup>56</sup> 0/1/2)	Secondaire supérieur et supérieur non universitaire (ISCED 3/4)	Universitaire (ISCED 5/6)	Inférieur secondaire (ISCED 0/1/2)	Secondaire supérieur et supérieur non universitaire (ISCED 3/4)	Universitaire (ISCED 5/6)
<b>Belgique</b>	47,5	27,1	<b>25,4</b>	35,9	34,6	<b>29,6</b>
<b>France</b>	51,1	27,8	21,1	32,8	43,6	23,7
<b>Allemagne</b>	37,4	43,7	18,9	12,3	62,2	25,5
<b>Italie</b>	48,7	40,0	11,3	52,2	36,7	11,1
<b>Pays-bas</b>	43,5	32,3	24,2	30,6	44,4	25,0
<b>Portugal</b>	52,0	25,8	22,2	78,0	11,2	10,8
<b>Royaume-Uni</b>	22,1	43,6	<b>34,3</b>	15,9	54,8	<b>29,4</b>

Note: 2002 pour les Pays-Bas

Source: International Migration Outlook, OECD, SOPEMI 2007. \*International Standard Classification of Education.

<sup>55</sup> L'argument de la difficulté à obtenir la reconnaissance des diplômes étrangers avancé par les auteurs ne peut évidemment expliquer à lui seul la discrimination des diplômés du supérieur d'origine étrangère.

<sup>56</sup> International Standard Classification of Education (ISCED 1997) classe les programmes d'enseignement par niveau. L'enseignement universitaire suppose deux niveaux: ISCED 5 A et 5 B, le B conduit à de hautes qualifications (PhD, Doctorat). ISCED 6 correspond aux programmes destinés à des recherches originales.

Le dernier recensement de la population de 2001 en Belgique révèle (Tableau 2) des différences significatives des niveaux d'éducation parmi les 25-64 ans sur base des groupes de nationalités et du sexe. Les hommes (36%) et les femmes (34,7%) provenant de l'Europe du Nord, autre Europe et des USA ont les proportions les plus importantes de personnes diplômées du supérieur, dépassant la moyenne pour les hommes (27,2%) et les femmes (28,5%). En revanche, les personnes originaires d'Europe du Sud, d'Afrique du Nord et de Turquie ont les taux les plus bas de diplômés du supérieur dans ce groupe d'âge. Cela reflète encore l'importance des faibles niveaux de qualification de l'immigration ouvrière de l'après-guerre: Italie, Espagne, Portugal, Grèce 12,1% pour les hommes et 12,5% pour les femmes ; ce qui correspond à environ un tiers de la part des Européens du Nord.

Quant à la différence hommes-femmes de la part de diplômés du supérieur, l'écart le plus important (6,4%) se situe dans le groupe des Maghrébins et Turcs : les hommes y sont deux fois plus diplômés (11,5%) que les femmes (5,1%) alors que la différence est très faible dans les autres groupes. La part très importante des femmes de ce groupe sans aucun niveau d'études (38,4%) présage des plus grands défis qu'elles doivent (ou ont dû) affronter en termes de participation au marché de l'emploi.

**Tableau 2 : Niveau d'éducation selon le genre, le groupe de nationalités parmi les 25-64 ans en 2001 en Belgique (Diplôme le plus élevé, %)<sup>57</sup>**

		Aucune étude	Primaire	Secondaire	Enseignement supérieur	Inconnu
Hommes	Belge	2,9	10,4	55,1	27,7	4,0
	Europe du Nord, Europe autres et USA	4,8	8,3	44,6	36,0	6,3
	Italie, Espagne, Portugal, Grèce	7,6	18,2	53,5	12,1	8,6
	Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie	20,3	16,6	40,3	11,5	11,3
	Autres	6,6	6,4	35,5	42,3	9,3
<b>Total Hommes</b>		<b>3,4%</b>	<b>10,7</b>	<b>54,3</b>	<b>27,2</b>	<b>4,4</b>
Femmes	Belge	3,0	11,4	52,7	29,2	3,7
	Europe du Nord, Europe autres et USA	4,5	7,8	47,0	34,7	5,9
	Italie, Espagne, Portugal, Grèce	9,2	20,3	49,5	12,5	8,5
	Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie	38,4	18,4	25,7	5,1	12,4
	Autres	8,4	10,0	41,0	32,0	8,6
<b>Total Femmes</b>		<b>3,7%</b>	<b>11,7</b>	<b>52,0</b>	<b>28,5</b>	<b>4,1</b>

Source : INS, Recensement 2001. Calcul TEF (2006).

<sup>57</sup> Signalons qu'en raison des nombreuses naturalisations depuis 1985, une part très importante (> 60% pour les Marocains) des personnes nées avec une nationalité extra-européenne est aujourd'hui Belge.

## 2. Les enfants de migrants et l'enseignement supérieur

La forte sélectivité du système éducatif à l'égard des enfants de migrants au primaire puis au secondaire a, jusqu'au milieu des années 1990, donné un caractère d'exception aux étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur issus de l'immigration : les trajectoires d'études supérieures étaient rares et atypiques. D'origine ouvrière pour la plupart, les parcours de ces jeunes se singularisent plutôt par l'échec, le redoublement et la mise au travail précoce comme sanction de l'échec (Campioli, 1977).

Les travaux scientifiques néerlandophones et francophones sur la scolarité des enfants de migrants ont invariablement surtout reflété les difficultés d'apprentissage observées dès 1962 (De Coster & Derume). Ils continuèrent par la suite à souligner l'ampleur de l'échec scolaire de ces élèves tantôt en mettant l'accent sur l'origine sociale (Ouali & Rea, 1994) tantôt sur les déterminants culturels et ethniques de l'échec scolaire (Hermans, 1994, Jacobs et al., 2007; Crutzen & Lucchini, 2007).

Les explications dominantes de l'échec en termes culturels justifiaient d'ailleurs la mise en place, début des années 1980, des programmes d'éducation interculturelle dont les principaux effets furent d'enfermer les enfants dans la culture d'origine de leurs parents et d'empêcher le traitement des multiples causes de l'échec scolaire (Ouali, 2002 ; 2005). Ainsi, le prisme du déterminisme culturel et la tendance à problématiser les parcours scolaires des étudiants descendants de migrants à travers les difficultés de maîtrise de la langue et le manque de « compétences » ont non seulement forgé une approche de ces groupes à travers les handicaps et les déficiences, mais ils ont surtout ignoré l'interrelation des mécanismes de domination basés sur le sexe et sur l'origine sociale, producteurs des discriminations dans le monde scolaire. Mécanismes de domination qui s'incarnent dans les logiques institutionnelles (le redoublement<sup>58</sup>, les exclusions scolaires, la concurrence entre les établissements scolaires), les pratiques des agents scolaires notamment en matière d'orientation (filière de relégation) et les effets de la stigmatisation sur base de la culture d'origine et de la religion. Lesquels n'ont que récemment été reconnus comme facteur engendrant ou accentuant l'échec scolaire des élèves issus de milieux modestes ou défavorisés, comme les descendants d'immigrés (Ouali, 2006).

---

<sup>58</sup> Malgré le constat d'inefficacité pédagogique du redoublement et son interdiction par les autorités éducatives, cette pratique est toujours en vigueur. Des chercheurs de l'UCL ont observé qu'elle remplissait une autre fonction : il est, comme la note, une menace qui permettrait une gestion des classes. (*Le Soir*, 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 2007).

## 2.1. Les travaux sur les enfants de migrants à l'université

Les études scientifiques sur la réussite des enfants de migrants à l'université en Belgique sont rares. En Communauté française, Georges Campioli analysa pour la première fois en 1977 les conditions de la réussite scolaire de 22 universitaires filles et fils<sup>59</sup> de travailleurs italiens. Il a tenté de comprendre pourquoi « ces déviants positifs » parvenaient à déjouer le poids de l'origine sociale et à s'inscrire dans une trajectoire de mobilité sociale par les études universitaires. Parcours scolaires les plus brillants en primaire et au secondaire et poids déterminant de la famille constituaient des traits communs entre ces universitaires. Campioli observa que le phénomène générateur des inégalités scolaires fut neutralisé, et qu'au-delà des qualités de l'élève, l'action de l'environnement culturel<sup>60</sup> et les niveaux d'aspiration scolaire élevés exposèrent les individus à des interprétations « déviantes » par rapport au milieu social d'origine, qui furent bénéfiques au travail scolaire. Il conclut que dans tous les cas, le capital économique et culturel ne suffit pas à expliquer les pratiques et les dispositions. Pour lui, l'explication de la réussite scolaire doit aussi être recherchée dans les systèmes d'attentes des familles et les multiples logiques de mobilité sociale déjà inscrites à l'origine même du projet migratoire.

L'accès et la réussite à l'université des enfants de migrants Marocains et Turcs s'amorcèrent plus tardivement au milieu des années 1980. Certains d'entre eux ont d'ailleurs commencé à produire des mémoires et des articles sur les trajectoires d'universitaires issus de ces immigrations. Ces analyses restent toutefois limitées à une seule université ou à une seule nationalité (Turcs, Marocains, Italiens). Elles ont cependant mis en évidence plusieurs caractéristiques communes : l'augmentation progressivement de la présence des enfants de migrants dans les universités, un parcours scolaire primaire et secondaire sans échec et le rôle majeur de la famille dans la réussite scolaire (Morello, 1993 ; Manço & Pamukcu, 1994 ; Es Safi & Manço, 1996). Elles ont confirmé les observations des chercheurs en France, sur les aspirations plus fortes malgré les implications moins évidentes des familles immigrées dans la scolarité de leurs enfants notamment comparés aux familles populaires<sup>61</sup> (Zérroulou, 1985 et 1988 ; Charlot et al., 1992 ; Lahire, 1995 ; Hassini, 1997 ; Vallet, 1997 ; Van Zanten A., 2000 ; Brinbaum Y. (1999) ; Brinbaum & Kieffer, 2005). Sans nécessairement adopter une perspective de genre, ces études relevèrent aussi des effets différenciés selon le sexe en

---

<sup>59</sup> Il s'agit de la première étude effectuée sur les universitaires issus de l'immigration en Belgique. Campioli s'est intéressé au parcours de réussite scolaire de 22 enfants de travailleurs migrants italiens venant d'achever ou sur le point de terminer leurs études universitaires à l'université de Liège, dont les parents ont immigré entre 1946 et 1956, c'est-à-dire la première vague migratoire de travailleurs italiens.

<sup>60</sup> Le niveau scolaire des parents plus élevé que la moyenne des migrants ; l'exercice d'une profession non-manuelle par un membre de la famille élargie ; la volonté de promotion d'un des parents qui le pousse à s'intégrer dans la société ; la rencontre de la famille avec des personnes de niveaux culturel élevé.

<sup>61</sup> Le manque de maîtrise de la langue, de connaissances du fonctionnement institutionnel de l'école, des activités et contacts et la place qui leur est attribuée dans les écoles contribuent non pas à la toujours supposée « démission » des parents mais de leurs difficultés réelles à s'impliquer dans la communauté scolaire (Ouali, 1996).

termes d'accès, d'orientation et de réussite à l'université, l'accès et la réussite étant plus fréquents chez les filles que chez les garçons.

Une des rares analyses consacrées à la réussite scolaire des universitaires turques (Peker, 1995)<sup>62</sup> a tenté d'identifier les obstacles auxquelles ces jeunes femmes ont dû faire face pour accéder et réussir leurs études. Si les résistances des parents n'ont pas vraiment surpris en raison de leur schéma éducatif patriarcal, en revanche celles des enseignants étaient plus inattendues. Peker observe que la présomption des filles turques à occuper un rôle traditionnel de mère au foyer entraînait chez les enseignants une représentation négative de leurs capacités et de leurs ambitions scolaires. En conséquence, selon les témoignages, les enseignants stimulaient moins ces élèves aux cours et/ou les orientaient plus rapidement vers l'enseignement professionnel, mieux adapté à leurs besoins de futures femmes au foyer. Pour les étudiantes qui ont dépassé ces obstacles scolaires, le choix des études universitaires correspondait, d'une part, à leur propre désir d'autonomie et de mobilité sociale, et, d'autre part, à leur souhait d'échapper à un mariage déjà programmé dans la famille.

### **3. Les projets d'études supérieures des filles**

Cette partie présente les projets d'études supérieurs formulés par les jeunes Bruxellois interrogés dans le cadre de l'enquête longitudinale réalisée en 1991 et son évolution au cours des vingt-trois mois d'observation afin, ensuite, de connecter ces résultats avec les trajectoires des filles interviewées à onze années d'intervalle (voir encadré 1)<sup>63</sup>.

L'enquête avait permis de récolter des informations sur les trajectoires migratoires et familiales, mais aussi sur les parcours professionnels et scolaires de 689 personnes observées sur une période de 23 mois, les situations professionnelles des jeunes avaient été répertoriées mois par mois. L'analyse de ces données mit en évidence une différenciation de la réussite scolaire et des modes d'insertion des jeunes sur le marché du travail sur base du sexe, de l'origine sociale et de la nationalité d'origine. Les femmes et les ressortissants hors UE dans leur ensemble rencontraient des difficultés plus importantes notamment en termes d'accès et de stabilisation dans l'emploi.

---

<sup>62</sup> Ce mémoire a donné lieu à une enquête auprès de 17 femmes de niveau universitaire diplômées de l'université de Bruxelles et Liège.

<sup>63</sup> Une partie des étrangers de l'échantillon était naturalisée. Tous les tableaux présentés ici se réfèrent à la nationalité d'origine.

#### Encadré 1 : l'enquête longitudinale 1991-1993

L'enquête par questionnaire de mai 1991 cherchait à faire le point sur plusieurs aspects de la situation des jeunes, avant leur entrée sur le marché du travail: caractéristiques sociodémographiques et familiales ; trajectoires migratoires des familles ; parcours scolaires en primaire et secondaire, projets professionnels ; réseaux sociaux, les activités culturelles, logement et quartier de résidence, représentation de la citoyenneté.

L'enquête par questionnaire de mai 1992 et mai 1993 visait à construire des trajectoires des jeunes qui sont entrés sur le marché de l'emploi et ceux qui ont décidé de poursuivre des études. L'information récoltée portait sur la situation socio-économique et familiale des jeunes, les motivations à la poursuite des études, les démarches entreprises pour trouver un emploi, l'expérience du chômage et de la discrimination, les caractéristiques des emplois occupés, une grille-calendrier invitant le répondant à préciser mois par mois le statut occupé au cours des 12 derniers mois selon 23 statuts. L'itinéraire de chaque jeune est donc représenté par la succession des statuts occupés pendant cette période.

Les résultats de ces enquêtes ont permis de reconstituer les trajectoires scolaires et professionnelles de 689 jeunes bruxellois et, à partir des trajectoires individuelles, de construire une typologie d'insertion : *la stabilisation dans l'emploi* des jeunes ayant un emploi durant une période supérieure à 17 mois ; *l'insertion perturbée*: des jeunes connaissant surtout des périodes de chômage et quelques emplois ; *l'insertion incertaine* de ceux dont les durées totales d'emploi sont inférieures à la somme des périodes sans emploi ; *la fixation dans le chômage* des jeunes qui ont occupé un emploi pendant une période inférieure à 6 mois au cours des 24 mois d'observation ; *le retour aux études* après un passage sur le marché de l'emploi.

Les conclusions, après une observation de 23 mois, mettaient en évidence que les Belges connaissaient des trajectoires d'insertion rapide dans l'emploi, les étrangers non-UE (les femmes en particulier) sortaient plus difficilement du chômage. Les étrangers UE connaissaient des situations précaires, oscillant entre des phases d'insertion et de chômage. (Ouali & Rea, 1995)

### 3.1. *Projet d'études supérieures selon le sexe et la nationalité*

Les données de 1991 indiquaient qu'à la fin des humanités, 61 jeunes sur les 945 comptaient terminer leur cycle secondaire et 414 envisageaient de poursuivre des études supérieures, universitaires ou non universitaires, soit 44% de l'échantillon. Les aspirations fortes aux études supérieures chez les descendants de migrants (naturalisés ou pas) s'étaient manifestées, en particulier chez les filles. Croisées avec le faible niveau d'études des parents, ces aspirations aux études supérieures apparaissaient plus fortes encore.

Parmi les 414 personnes qui envisageaient de poursuivre des études supérieures, les filles déclaraient plus souvent (53%) que les garçons (47%) vouloir poursuivre des études universitaires ou non universitaires. Lorsque l'on compare la situation du point de vue du sexe (Tableau 3), la part des Marocaines (56%) et des Turques (52%) était supérieure à celle des garçons de même nationalité, alors que chez les Belges les garçons (51%) étaient légèrement surreprésentés par rapport à leurs homologues féminines. Quant au projet d'études universitaires, il était majoritairement formulé par les filles Turques (60%) et Marocaines (51%) et par les garçons Belges (59%) et Italiens (56%).

**Tableau 3 : Part des garçons et des filles selon le type de projet d'études supérieures par nationalité en mai 1991 (%)**

Nationalité	UNIV		SNU*		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F
<b>Belge</b>	59	41	48	52	51	49
<b>Italien</b>	56	44	46	54	50	50
<b>Marocain</b>	49	51	41	59	44	56
<b>Turc</b>	40	60	50	50	48	52
<b>Autres</b>	24	76	54	46	43	57
<b>Total</b>	47	53	47	53	47	53

Source: Ouali & Rea, 1993, calculs TEF 2007. \*Supérieur non universitaire

En croisant la nationalité et le type de projet d'études (Tableau 4), on observe que proportionnellement les Italiens (41%) et les Marocains (36%) des deux sexes formulaient plus souvent que les Belges (26%) et les Turcs (24%) de poursuivre un projet d'études universitaires que non universitaire.

**Tableau 4 : Part des projets d'études supérieures formulés en mai 1991 selon le type de projet d'études supérieures nationalité et le sexe (%)**

Nationalité	UNIV	SNU	Total
<b>Belge</b>	26%	74%	100
<b>Italien</b>	41%	59%	100
<b>Marocain</b>	36%	64%	100
<b>Turc</b>	24%	76%	100
<b>Autres</b>	36%	64%	100
<b>Total</b>	32%	68%	100

Source: Ouali & Rea, 1993, calculs TEF 2007.

### 3.2. *Projet d'études supérieures selon le niveau d'études des parents et la nationalité*

En 1991, l'enquête révélait le faible niveau de formation des parents étrangers<sup>64</sup> : 53% des mères marocaines et 37% des pères n'avaient pas ou peu fréquenté l'école primaire (primaire maximum). Chez les Turcs, 36% des mères et 22% des pères connaissaient la même situation. À l'opposé, les parents Belges avaient à 65% un niveau d'études égal ou supérieur au secondaire supérieur. La part des universitaires était plus faible chez les mères (2,4%) que chez les pères Belges (7,7%). Aucune mère Italienne, Marocaine et Turque n'avait atteint ce niveau d'études. Aucun père Italien et Turc, et à peine 3 pères Marocains avaient un niveau d'études universitaires.

Lorsque l'on tient compte de la variable « sexe » et du niveau d'étude des parents (Tableau 5) on observe que la part des filles qui envisageaient de poursuivre des études supérieures est plus élevée que celle des garçons quand le niveau scolaire des parents est faible : une différence de 3% en faveur des filles apparaît lorsque la mère et le père ont un niveau d'étude primaire.

Le tableau ci-dessous doit être lu de la manière suivante : parmi les garçons qui projetaient de faire des études supérieures, 44% ont une mère ayant fréquenté l'école primaire au maximum, et 13% ont une mère qui a atteint le niveau d'études supérieures. Le 100% porte sur les différents niveaux d'études des parents, le niveau secondaire n'a pas été repris ici.

<sup>64</sup> Il s'agit du niveau d'étude fréquenté, pas nécessairement couronné par un diplôme. Le niveau primaire maximum comprend ceux qui ont suivi quelques années et ceux qui ont accompli le cycle primaire. L'enseignement secondaire comprend le secondaire inférieur et supérieur, et l'enseignement supérieur comprend l'universitaire et le non universitaire.

**Tableau 5 : Projet d'études supérieures des jeunes selon le niveau d'études des parents et le sexe en mai 1991 (%)**

Niveau d'étude des Mères	H	F	Total
Primaire maximum	44%	47%	46%
Études supérieures	13%	12%	13%
Niveau d'étude des Pères			
Primaire maximum	37%	40%	39%
Études supérieures	23%	22%	23%

Source : Ouali & Rea (1993), calculs TEF 2007.

Lorsque l'on tient compte du niveau d'étude des parents, de la nationalité et du type d'études envisagées (Tableau 6), on observe que les jeunes Italiens, Marocains et Turcs dont les parents ont un niveau d'étude primaire ou secondaire (sauf les Turcs) prévoyaient proportionnellement plus souvent que les Belges d'entamer des études universitaires.

Le tableau ci-dessous doit être lu de la manière suivante : les jeunes qui ont un père Belge ayant suivi un enseignement primaire sont 15,8% à vouloir poursuivre des études universitaires et 84% des études supérieures non universitaires. Le 100% porte sur le choix du type d'études (universitaire ou pas) par nationalité des parents.

**Tableau 6 : Projet d'études selon le type d'études, la nationalité d'origine et le niveau d'études des parents en mai 1991**

Niveau d'étude des parents	Belge		Italien		Marocain		Turc		Autres		Total	
	Univ	SNU										
Primaire	15,8	84,2	40,7	59,3	26,7	73,3	26,1	73,9	26,1	73,9	26,3	73,7
Secondaire	18,5	81,5	50,0	50,0	48,5	51,5	14,3	85,7	24,0	76,0	28,8	71,2
Supérieur	31,5	68,5	0,0	0,0	83,3	16,7	100,0	0,0	50,0	50,0	41,4	58,6
Non scolarisé	0,0	100,0	100,0	0,0	32,0	68,0	22,2	77,8	22,2	77,8	30,4	69,6
<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>74,1</b>	<b>42,9</b>	<b>57,1</b>	<b>35,1</b>	<b>64,9</b>	<b>23,8</b>	<b>76,2</b>	<b>32,2</b>	<b>67,8</b>	<b>31,4</b>	<b>68,6</b>

Source: Ouali & Rea, 1993, calculs TEF 2007.

### 3.3. L'évolution du projet d'étude après 23 mois

La période d'observation des trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes durant 23 mois a concerné 689 personnes<sup>65</sup>. Des 414 jeunes qui envisageaient des études supérieures en mai 1991, 255 étaient effectivement aux études en mai 1993<sup>66</sup>. Entre octobre 1991 et mai 1993, les filles étaient les plus nombreuses à poursuivre des études tandis que les garçons s'orientaient davantage vers le marché du travail (Tableau 7) : en début de période, 70% des filles étaient aux études contre 54% des garçons ; en fin de période, elles étaient encore 54% aux études pour 35% des garçons seulement. Ce constat de l'allongement et d'une meilleure réussite de la scolarité des filles est un phénomène global qui s'est amorcé dans les années 1980 (Alaluf et al. 2004) et en France dans les années 1970 (Baudelot & Establet, 1992 ; Thélot & Vallet, 2000).

Le tableau 7 ci-dessous doit être lu de la manière suivante : en octobre 1991, 54% des hommes étaient aux études, 40% sur le marché du travail et 6% dans une autre situation (voyage, service militaire, au foyer...). Le 100% porte sur la situation effective des jeunes aux différentes périodes d'observation.

Précisons que les taux de scolarité et d'activité ont été calculés sur le nombre de jeunes de l'échantillon qui suivaient des études ou qui étaient sur le marché du travail (à l'emploi ou au chômage).

**Tableau 7 : Évolution de la situation des hommes et des femmes  
Entre octobre 1991 et mai 1993 (%)**

<b>Taux de scolarité</b>	<i>Oct91</i>	<i>Mai92</i>	<i>Oct92</i>	<i>Mai93</i>
H	54	48	36	35
F	70	68	57	54
<b>Taux d'activité</b>				
H	40	45	57	61
F	26	30	43	45
<b>Autres</b>				
H	6	7	7	4
F	3	2	1	1
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%

Source : Ouali & Rea (1995).

<sup>65</sup> L'échantillon a été réduit suite au refus des jeunes de poursuivre l'enquête.

<sup>66</sup> 7% des jeunes de l'échantillon âgés de 18 ans en 1991 terminaient encore leur cycle secondaire en 1993.

Les jeunes hors Union européenne (HUE) étaient plus nombreux à poursuivre des études que les Belges et les étrangers UE (Tableau 8). En octobre 1991, 65% des HUE étaient aux études contre 60% des Belges et 53% des UE; en mai 1993, ils étaient encore 47% des HUE aux études contre 43% des Belges et 35% des UE.

Le tableau 8 ci-dessous doit être lu de la manière suivante : en octobre 1991, 60% des Belges étaient aux études, 37% sur le marché du travail et 3% dans une autre situation (voyage, service militaire, inactif). Le 100% porte sur la situation effective des jeunes aux différentes périodes d'observation.

**Tableau 8 : Évolution de la situation par groupes de nationalités entre octobre 1991 et mai 1993 (%)**

<b>Taux de scolarité</b>	<i>Oct91</i>	<i>Mai92</i>	<i>Oct92</i>	<i>Mai93</i>
Belges	60	57	47	43
UE	53	51	38	35
HUE	65	60	48	47
<b>Taux d'activité</b>				
Belge	37	34	46	52
UE	41	46	59	63
HUE	29	37	50	51
<b>Autre</b>				
Belge	3	9	7	5
UE	6	3	3	3
HUE	6	3	2	2
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%

Source : Ouali & Rea (1995).

La comparaison des taux de scolarité et de chômage laissait supposer l'existence d'un lien entre le risque de chômage et la prolongation de la scolarité. Les femmes et les étrangers HUE avaient à la fois les taux de scolarité et de chômage les plus élevés sur la période d'observation de 23 mois.

### 3.4. L'évolution du projet d'études supérieures après 11 ans

Les douze femmes diplômées de l'enseignement supérieur rencontrées dans le cadre de l'enquête qualitative de 2004 (voir encadré 2) représentent 5% des 255 jeunes qui, en

1993, poursuivaient effectivement des études supérieures : 198 étaient dans l'enseignement non universitaire (dont 59% de femmes) et 57 étaient à l'université (dont 53% de femmes). Elles représentent 8% des 147 étudiantes dans l'enseignement supérieur. À partir du fichier d'adresses actualisé, 120 personnes ont été retrouvées et 37 ont accepté de participer sur une base volontaire à la nouvelle étude. Dans cet échantillon, 18 personnes étaient diplômées du supérieur (12 femmes et 6 hommes). Seule l'évolution du projet des 12 femmes âgées entre 30 et 33 ans est succinctement présentée ici.

Quatre d'entre elles sont de parents belges et ont terminé des études supérieures non universitaires (trois ans) en secrétariat, marketing, tourisme et biologie. Huit sont Belges descendantes de migrants ouvriers (cinq de parents marocains et trois de parents turcs). Elles sont majoritairement nées en Belgique (sept sont nées en Belgique de parents qui ont immigré dans les années 1960 et une est arrivée avec sa mère avant l'âge de 3 ans dans les années 1970). Parmi celles-ci, quatre sont diplômées de l'enseignement supérieur non universitaire (graduat en logopédie, pédagogie (éducatrice), secrétariat, santé (infirmière)), et les quatre autres sont diplômées de l'enseignement universitaire, deux en philosophie et lettres, une en ingénierie commerciale et une en journalisme. Bien qu'elles soient toutes Belges, elles seront qualifiées de « descendantes d'immigrées » dans la suite de l'article afin de les distinguer des autres femmes belges.

L'origine sociale des familles est assez homogène. Les parents des huit descendantes d'immigrées sont d'origine ouvrière : sept pères étaient ouvriers non qualifiés et un seul était travailleur indépendant ; six mères sur huit étaient au foyer et deux étaient ouvrières. Les familles des quatre femmes belges appartiennent à la classe moyenne. Les deux parents de trois de ces filles avaient des professions identiques : indépendants, enseignants et cadres dans une banque. Une seule avait un père ouvrier et une mère employée de bureau.

Huit femmes sur les douze ont eu un parcours scolaire primaire et secondaire quasi sans échec. Sept d'entre elles ont tenté des études universitaires et quatre les ont effectivement réussies ; les trois autres se sont réorientées vers l'enseignement supérieur non universitaire.

Quatre descendantes d'immigrés sur les huit ont modifié leur choix d'étude initial envisagé en 1991 : deux femmes ont effectué des études supérieures non universitaires plutôt que des études universitaires et deux autres ont changé de section durant leurs études supérieures. Parmi les Belges, une seule femme sur les quatre a tenté l'université puis est revenue à des études supérieures non universitaires.

Une Belge et une descendante d'immigrés ont abandonné leurs études supérieures en cours du jour pour les recommencer en cours du soir.

Le parcours scolaire primaire et secondaire des six descendantes d'immigrés sur huit s'est déroulé sans le moindre échec. Seules deux étudiantes (en philosophie et lettres) descendantes d'immigrés sur huit ont réussi leurs études supérieures sans échec. Deux Belges sur quatre ont connu des échecs au secondaire et trois Belges sur quatre dans le supérieur.

#### **4. Les enjeux des études supérieures des filles**

Les récits des douze femmes diplômées de l'enseignement supérieur sur les trajectoires d'études et d'insertion dans l'emploi au cours des onze années ont permis de mesurer l'importance des préoccupations familiales dans le parcours des descendantes d'immigrés et leurs plus grandes difficultés, comparé aux filles Belges, à élaborer une stratégie d'insertion et un plan de carrière professionnelle. L'hypothèse d'un lien étroit entre la place des filles dans la famille et la difficulté à se positionner sur le marché de l'emploi ne devrait pas être exclue.

Le besoin de reconnaissance individuelle parfois couplé à la volonté de réaliser le projet de mobilité sociale familiale (notamment à la place d'un père ou d'un fils « défaillant » du point de ce projet de mobilité sociale) est apparu comme un puissant stimulant à la réussite des études des descendantes de travailleurs migrants. Cette réussite comportait un double enjeu : gagner, par les études, une place légitime dans la famille d'office acquise aux frères, et retarder puis échapper au mariage traditionnel auquel la famille destinait toutes les descendantes d'immigrés. Dans le cas des femmes belges, le projet de couple et de famille bien que présent ne prenait pas une telle place dans leur trajectoire individuelle.

#### Encadré 2 : L'enquête qualitative 2004

Cette recherche, financée par la Région de Bruxelles-Capitale, est le volet qualitatif d'une étude sur la discrimination à l'embauche des étrangers et des personnes d'origine étrangère réalisée en 2004 à Bruxelles. Il visait à comparer, à 11 années d'intervalle, les processus d'insertion professionnelle de 37 personnes Belges et d'origine étrangère et à identifier les processus de discrimination. Le choix des personnes a été établi sur base de deux critères : avoir été soit au chômage pendant au moins 6 mois entre juin 1992 et mai 1993, soit avoir été aux études supérieures en mai 1993.

Les entretiens semi-directifs de 60 à 120 minutes, menés entre les mois de mai et de septembre 2004, avaient pour objectif de reconstituer les trajectoires d'insertion professionnelle depuis mai 1993. Les questions portaient sur les modes d'accès à l'emploi, les réseaux mobilisés, les dispositifs et moyens privés et publics dont les personnes ont bénéficié, les formations et stages suivis, les études entreprises, les diplômes et les qualifications acquis, les emplois occupés et les périodes de chômage, les obstacles et difficultés rencontrés dans l'accès à l'emploi et la perception de la discrimination sur le marché du travail.

Ce volet 3 de la recherche a mis en évidence, d'une part, le poids déterminant du diplôme sur l'accès et la stabilisation dans l'emploi et, d'autre part, les stratégies d'insertion professionnelle différenciées selon l'origine sociale et la nationalité d'origine.

Les résultats de la recherche se présentent en quatre volets. Le volet 1 présente l'analyse statistique de la position des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi bruxellois. Le volet 2 est le résultat du suivi pendant trois mois de 327 chercheurs d'emploi. Le volet 3 examine de manière approfondie les récits des 37 jeunes après 11 ans. Le volet 4 analyse les discours des partenaires sociaux bruxellois sur la discrimination à l'embauche des étrangers et la politique régionale mise en place pour la combattre. (Martens & Ouali, 2005)

#### 4.1. Choix des études et perspectives professionnelles

Si les huit descendantes d'immigrés interviewées avaient conscience de la nécessité du diplôme pour accroître leurs chances d'insertion sur le marché du travail, les perspectives de carrière professionnelle après les études étaient peu présentes voire totalement absentes de leurs préoccupations. Aucune d'elles n'a en effet défini de stratégie d'insertion ou de plan de carrière, ce dernier étant plutôt négativement connoté. Ces huit femmes se défendaient souvent d'être « carriéristes » et se targuaient, au contraire, de vouloir investir le projet familial. L'analyse des parcours et des stratégies professionnels des filles de Maghrébins a montré en France que le principe régulateur de leur projet professionnel combine à la fois un fort attachement à la famille et à la cohésion familiale, avec la volonté d'une participation à la vie professionnelle, ce qui implique une réduction des ambitions professionnelles (Belhadj, 2006).

Le choix des études ne s'est pas opéré selon un objectif professionnel précis, mais il répondait, selon leur propre formulation, à « une passion personnelle » (4 filles), à la volonté de satisfaire la demande familiale (2 filles) ou s'est réalisé selon un simple hasard (2 filles). Souvent pionnières dans leur famille et leur milieu d'origine, ces jeunes femmes ne disposaient pas de modèles auxquels se référer, ni de soutien familial pour fonder leur choix, contrairement aux quatre filles Belges où les parents étaient clairement partie prenante lors de ces décisions.

Les études universitaires de **Souad** en « philologie et histoire orientale » furent choisies par « passion » sans penser à l'emploi ni à la carrière professionnelle auxquels elle pouvait mener. Elle entreprit ses études universitaires contre l'avis de son père<sup>67</sup>, mais comme elle n'avait jamais eu d'échec, elle affirme que son père n'a pu trouver de prétexte pour l'arrêter. Il lui dit « *Fais ce que tu veux de toute façon tu n'iras pas loin. Donc j'avais très mal commencé.* » Ses études ont fortement été marquées par le désir de prouver au père qu'elle en était capable. Dans sa famille, les études supérieures étaient fatalement destinées au frère aîné qui, suite à un grave problème de santé, a dû les abandonner. Elle poursuit ses études dans l'indifférence de ses parents totalement analphabètes, en pensant que ses études ne les intéressaient pas. « *Dans ma famille, on n'avait jamais fait d'études. J'ai été la première à faire des études universitaires, je m'étais battue pour faire tout ça. J'avais dit que je voulais faire des études universitaires, ce qui ne lui a pas plu (au père) parce qu'à l'époque, je devais me marier. Donc ce n'était pas vraiment ce qu'on envisageait pour moi. Et maintenant j'ai l'impression d'être arrivée quelque part. Je savais que mes études ne menaient nulle part. J'avais pris un diplôme qui en fin de compte n'était pas vraiment très porteur sur le marché de l'emploi.* » Ici, la jeune dame donne

---

<sup>67</sup> Le père marocain, à peine lettré, était ouvrier de la métallurgie victime de la crise du secteur dans les années 1980. La mère est analphabète. Les deux sœurs aînées ont été retirées de l'école secondaire et mariées respectivement à 19 et 20 ans. Les deux cadettes ont terminé des études en kinésithérapie et en chimie.

l'impression que l'aboutissement du projet d'études universitaires était une fin en soi, le projet professionnel semblait complètement accessoire. Ne pensant pas travailler après ses études, Souad se préparait à assumer un rôle de femme au foyer dans la continuité du modèle maternel et des sœurs aînées. Si aujourd'hui elle occupe un emploi stable dans le secteur bancaire qui lui offre des possibilités de promotion, elle n'a toujours pas échafaudé de plan de carrière (« *je ne suis pas carriériste* ») et privilégie désormais sa vie familiale.

Aînée d'une famille de six enfants, **Meyriem** a commencé des études de médecine (qu'elle abandonnera ensuite) pour faire plaisir à son père de nationalité turque, après une scolarité primaire et secondaire sans échec. Ses deux frères plus jeunes étaient plutôt destinés à reprendre le commerce du père. Elle a finalement terminé des études d'infirmière persuadée que les études de médecine n'étaient pas faites pour elle. Elle entraîne ses deux plus jeunes sœurs vers les mêmes études car il s'agissait à l'époque d'un secteur professionnel très porteur pour les femmes. Elle travaille depuis dix ans dans un service de dialyse, ce qui lui permet de s'occuper de ses deux enfants. Bien qu'elle ait poursuivi des formations professionnelles et linguistiques dans le cadre professionnel, Meyriem n'a élaboré aucun plan de promotion de sa carrière qui pour elle est synonyme de responsabilités, de charge de travail plus importante mais surtout de sacrifice de la vie familiale. « *Le poste de chef qu'on nous a proposé ne m'intéressait pas. Trop de responsabilités. Non je suis bien où je suis. Non, non, je ne suis pas carriériste.* ». Ce qui l'intéressait davantage c'était d'avoir une profession gratifiante par les actes qualifiés qu'elle accomplit : « *J'avais une préférence pour la chirurgie car on a plus de mise de perfusion, de sondages, de pansements à faire, qu'en gériatrie, en médecine interne, là c'est juste la vie des patients, changer de langes quoi. Il n'y a rien de valorisant.* »

À l'inverse, les quatre filles Belges ont toutes choisi leurs études avec l'aide des parents, en pensant au métier qu'elles projetaient d'exercer. Une fois insérées dans l'emploi, elles manifestaient des ambitions professionnelles et un souhait d'évolution dans leur carrière. Le souci de concilier leur vie familiale et professionnelle apparaissait bien plus tard lorsque les objectifs de carrière étaient limités par la hiérarchie ou déjà réalisé, comme dans le cas de **Manuelle**. Elle était secrétaire de direction depuis 10 ans. Elle a eu une scolarité primaire et secondaire avec un petit accroc : elle double sa 3<sup>e</sup> année latin puis se réoriente en 3<sup>e</sup> technique commerciale suite à ses difficultés dans l'enseignement général. Elle change d'école secondaire, ce qui provoque chez elle un véritable choc car elle passe d'une école très « sévère » à une école « décontractée » avec un profil social radicalement différent : « *Dans l'école où j'étais il n'y avait pas d'étrangers, c'était très, très strict et je me suis retrouvée dans cette école là c'était plein d'étrangers, c'était jeans et baskets. Et on faisait un peu ce qu'on voulait, les profs étaient beaucoup plus cool, beaucoup plus amicaux et sympa.* » Le choix de ses études a, en partie, été d'emblée conditionné par la profession de sa mère (elle-même secrétaire) et par les perspectives que celle-ci lui offrait. Un mois avant la fin de ses études, elle est recrutée comme

secrétaire dans une entreprise où elle espérait gravir les échelons et assumer plus de responsabilités. *« Au départ je savais que je n'aurai pas de difficultés à trouver un emploi dans mon secteur. Je n'ai postulé qu'à un seul emploi où j'ai immédiatement été recrutée comme secrétaire. Je savais que j'avais des perspectives d'avancement, j'ai d'ailleurs été plusieurs fois promue, autrement j'aurais cherché ailleurs. La fonction « d'Officer » que j'occupe s'accompagne de responsabilités et d'argent supplémentaires. Mais elle exige une disponibilité toujours plus grande pour mon employeur. Aujourd'hui, j'aspire plutôt à aménager mon temps de travail et à évoluer vers un 4/5<sup>e</sup> temps pour m'occuper de mes deux enfants ».*

**Sylvie** a eu des échecs plusieurs fois au cours de ses études. Dans le supérieur, elle recommencera sa première année par manque de travail, et sa dernière année suite au décès de sa mère. Elle a aussi changé d'école à deux reprises. Après une 6<sup>e</sup> technique en comptabilité et informatique de gestion, elle s'oriente vers les études de marketing, mais ce qui l'intéresse c'est la publicité. Elle commence la première année de marketing option publicité, mais l'option est supprimée, elle se dirige alors vers l'option gestion des PME. Elle a choisi ses études avec l'aide de ses parents employés dans le secteur bancaire. À la fin de ses études, elle est provisoirement engagée comme encodeuse dans une entreprise pharmaceutique qui ne correspond pas à ses qualifications. Elle accepte ce contrat espérant par la suite obtenir un contrat à durée indéterminée et franchir les étapes pour travailler dans le service marketing. Elle parvient à négocier un autre poste que le poste d'exécution qu'elle occupe. Elle devient finalement chef de projet et se charge des rapports d'activités trimestriels de la société et de la gestion d'une équipe de délégués médicaux qui sont sollicités ponctuellement par la société. Son objectif était clairement de devenir « Team Manager » et d'offrir aux délégués les outils pour atteindre les objectifs de vente fixés: *« Mais pour le moment on me donne pas mal de choses à faire et je reçois des augmentations sans que je le demande donc c'est parfait. Mais j'aimerais bien avoir un peu plus de responsabilités. »* Comme nous pouvons l'observer, sa stratégie professionnelle porte ses fruits et la conduit là où elle le souhaitait.

#### 4.2. Faible valorisation des études des filles

Si dans les familles maghrébines et turques les études sont jugées capitales pour les enfants (Abou Saada & Zéroulou, 1993 ; Ouali & Rea, 1995 ; Peker, 1995, Hassini, 1997), l'avenir scolaire et professionnel des filles de la seconde génération est accessoire par rapport à celui des garçons. De ce fait, les filles ne bénéficient ni de la confiance et de l'investissement parental, ni du projet de mobilité sociale projetée sur les garçons. L'économie traditionnelle des échanges familiaux ne leur confère, a priori, aucun avantage puisqu'elles sont de toute façon destinées à quitter leur famille d'origine pour s'intégrer dans un autre clan familial. L'investissement n'est donc pas porteur puisqu'il bénéficiera à la famille du futur époux. En revanche, les garçons assument une immense

responsabilité dans la réalisation des ambitions familiales fortes qui s'est avérée souvent trop lourde dans le parcours des jeunes.

Si dans certains cas, le désintérêt des parents peut s'avérer un facteur de stimulation des performances scolaires des filles (Timera, 1999) comme dans le cas de Souad, dans d'autres, au contraire, il peut devenir une cause de grand désarroi.

**Rizlaine**, par exemple, a entamé des études universitaires de médecine puis de pharmacie sans conviction et sans repère. Elle n'avait aucune idée de son métier futur et elle attendait de son père qu'il lui apporte le même soutien que celui accordé à ses frères : *« J'étais un peu perdue. Je ne savais pas trop ce que je voulais faire, je me suis inscrite en médecine, parce que j'aimais tout ce qui était biologie, chimie, mais sans trop savoir ce que l'université demanderait. J'ai essayé au départ de faire quelque chose, mais je n'étais vraiment pas prête. Les garçons sont encouragés encore plus que nous. Oui, plus que nous. Mon père lorsque j'ai raté la première année a toujours minimisé cet échec en me disant que ce n'était pas grave, ce qui m'a énormément frustrée. »*

L'intérêt des parents pour la scolarité des filles est souvent limité au contrôle de la discipline et de l'assiduité des cours dans le souci constant de préserver l'honneur de la famille. A cet âge et ce niveau d'étude, cette surveillance n'est jamais pratiquée à l'égard des fils. Ainsi, la poursuite d'études supérieures peut aussi être considérée comme une menace à l'honneur familial. Le père turc de **Hadijé** était partagé entre la volonté de mobilité sociale et le maintien des traditions culturelles. *« Quand je me suis inscrite à l'université, mon papa pensait qu'il allait m'y emmener et me ramener chaque jour. Il ne l'a jamais fait. C'est vrai, que chez nous les filles surtout sont très protégées. Les parents ont toujours peur. Et quand j'ai dû partir à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus là aussi, il n'en revenait pas : pour lui les filles restent à la maison et ne partent pas très loin. Il a essayé de me décourager, mais en même temps il savait très bien que c'était mon intérêt. Mon père et ma mère m'ont quand même installée à Lausanne. Il n'y avait aucun souci, mais c'est vrai que c'était un peu plus difficile qu'avec les garçons. Et puis au niveau du boulot quand je leur ai annoncé que j'allais souvent voyager, mon père m'a demandé si j'étais vraiment obligée ».*

Les quelques témoignages des premières diplômées universitaires turques (Peker, 1995) signalaient aussi l'existence de fortes pressions de la « Communauté » turque sur leurs parents pour stopper leur projet d'étude jugé trop menaçant pour l'honneur familial, mais aussi celui du groupe. Pour rassurer leurs parents et pouvoir terminer leurs études, plusieurs étudiantes rencontrées ont alors décidé de conclure entre elles un pacte moral visant à autocontrôler leurs comportements au quotidien. Le but était de garantir l'honneur du groupe mais surtout de pouvoir assurer l'accès futur des plus jeunes à l'université. *« Quand j'ai commencé l'université, nous étions sept filles d'Emirdag et nous nous sommes beaucoup épaulées parce qu'on avait le regard de la Communauté posé sur*

*nous. Nous nous sommes mises d'accord sur certains principes : jamais nous ne fumerons dans les rues, jamais nous ne boirons de l'alcool dans un restaurant turc, jamais nous n'irons nous promener près des quartiers turcs avec nos copains. Ces sacrifices n'étaient pas uniquement pour nous, mais aussi pour nos sœurs et les autres filles qui, un jour, comme nous voudraient aller à l'université. Cette responsabilité était pesante parce que comme toutes les jeunes étudiantes, nous avons envie d'être libres et insouciantes. »*

#### 4.3. Retour aux priorités familiales

Pour les filles Marocaines et des Turques interviewées, la poursuite des études supérieures était pour la plupart un projet qui n'allait pas de soi, contrairement aux filles Belges et à leurs homologues masculins interviewés. Issues de familles se référant au modèle rural traditionnel où les rôles masculins et féminins sont bien différenciés<sup>68</sup>, la priorité des parents portait sur le mariage, le seul sort réservé aux filles<sup>69</sup>. Les pressions familiales et communautaires exercées sur les parents pour « donner » leur fille en mariage restent fortes pour toutes les filles.

Les travaux anthropologiques sur l'immigration maghrébine ont montré l'importance du mariage qui constitue à la fois une activité essentielle des mères de la première génération où elles exercent un important contrôle social et économique notamment autour de la négociation de la dote (Boulahbel, 1991; Bensalah, 1994) et une vitrine de la réussite des familles. Dans cette perspective, le projet d'études supérieures vient perturber cette destinée, même si les parents acceptent, le temps des études, de décliner les demandes et de postposer l'alliance. Parmi les huit descendantes d'immigrés de l'enquête, une seule, de parents Marocains, a effectué ses études après son mariage, avec le soutien de son mari. Au moment de l'enquête, cinq femmes sur les huit descendantes d'immigrés<sup>70</sup> étaient mariées, et trois étaient encore célibataires. Ces dernières en rupture ou toujours en résistance ont, dès la fin de leurs études, à nouveau été tourmentées par la famille pour conclure un mariage et fonder leur propre famille.

À 31 ans, **Hadijé** ingénieure commerciale et cadette de la famille, réside toujours chez ses parents. Avant même l'obtention de son diplôme, la pression a commencé montée : *« Pendant mes études, des gens proposaient de venir à la maison, mais mon père ou ma mère répondaient : « pour le moment elle fait ses études, on verra après ». Mais au cours*

---

<sup>68</sup> Ces rôles traditionnels différenciés, également observés chez les élèves de milieu ouvrier, structurent profondément les carrières scolaires et professionnelles (Baudelot et Estabiet, 1992).

<sup>69</sup> Dans ces familles, le mariage des garçons est aussi inévitable et peu, dans certains cas, être contraint par le jeu d'alliance ou du mariage préférentiel (la cousine paternelle), mais il s'organise dans d'autres conditions.

<sup>70</sup> Chez les femmes Belges, trois vivaient en concubinage avec des enfants et une était célibataire.

*de ma dernière année d'études, mes parents ont permis à quelques personnes de venir à la maison, sans me mettre vraiment la pression. Par contre une fois mes études terminées là c'était sans arrêt : « Alors quand est-ce que tu te maries ? Pour leur faire plaisir, j'en ai quand même rencontré quelques-uns. Et puis là je suis toujours célibataire, mais la pression de mes parents est toujours et ils me demandent quand est-ce que je vais leur présenter quelqu'un. »* Après l'obtention de son diplôme, elle prétextait l'acquisition indispensable d'une expérience professionnelle pour encore en retarder l'échéance, bien qu'elle n'ait élaboré aucun plan de carrière ni manifesté une quelconque ambition professionnelle. Hadijé n'est pas opposée au mariage et elle souhaite fonder une famille. Mais elle craint un conflit ouvert avec ses parents sur leurs critères de sélection du futur conjoint (musulman et de nationalité turque) qui, depuis l'issue de ses études, lui sont apparus totalement inacceptables.

L'idée selon laquelle « l'autorité » et l'indépendance des diplômées du supérieur, Marocaines et Turques, acquises au cours de leurs études se traduisent par une autonomie plus grande dans la famille n'est pas vérifiée sur le terrain. Plusieurs témoignages montrent même que c'est rarement le cas et que le diplôme ne confère aucun droit ni statut aux filles qui restent d'éternelles mineures. En outre, les bénéfices tirés des études sont difficiles à faire valoir, en particulier sur le terrain de la sexualité et des alliances qui restent sous le contrôle patriarcal de la famille. Si bien que, après quelques années de vie universitaire, la plupart des filles se retrouvent confrontées aux mêmes difficultés de privation ou de limitation de liberté et d'autonomie déjà expérimentées au moment de leur adolescence : sorties, choix du mari, organisation du mariage, départ du foyer, etc.

Alors que l'acquisition pour les garçons d'un diplôme d'études supérieures est brandie comme une consécration tant individuelle que familiale, pour les filles, elles passent plus inaperçues : elles sont réduites à un accident de parcours, à une parenthèse, et parfois, lorsque les fils n'ont pas répondu aux fortes attentes parentales, à l'usage symbolique par la famille de la réussite de leur fille. Les transformations individuelles survenues lors de l'expérience universitaire et des études supérieures ne sont pas reconnues dans les familles, y compris pour les jeunes filles portant foulard et derrière lequel elles revendiquent une liberté et une autonomie plus grandes (Bensalah 2004).

Dès lors, à la fin des études, les filles sont systématiquement confrontées à un conflit de taille : réintégrer les rangs et accomplir le projet de mariage élaboré par les parents ou rompre avec la famille. Chacune des descendantes d'immigrés interviewées a tenté de résoudre à sa manière ce dilemme : l'allongement indéterminé du célibat chez les parents, le départ du foyer parental entraînant la rupture avec la famille, ou encore le mariage et la fondation d'une famille (cinq des huit descendantes d'immigrés rencontrées ont conclu un mariage selon un modèle de traditions qui n'est plus pratiqué au pays d'origine).

Zineb et Fadila sont célibataires et leur famille respective n'a pas accepté leur choix de vie, en particulier, celui du conjoint. **Zineb**, 30 ans, secrétaire à durée déterminée dans une institution internationale, est confrontée au difficile choix de son futur mari : « *Étant donné l'environnement dans lequel je vis, je connais très peu de Marocains. Il y a de fortes chances que mon futur conjoint ne soit pas un étranger. Ce qui serait le plus simple pour mes parents, c'est qu'on en ramène un du Maroc. Mais là je ne pourrais pas, c'est hors de question, je ne pourrais pas. Enfin ne parlons pas trop vite, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Le plus important pour moi ce n'est pas vraiment qu'il soit Marocain ou Musulman. Pour moi le premier critère c'est que je m'entende bien avec cette personne. Et après si on peut aussi avoir le reste tant mieux.* ». Elle vit toujours chez ses parents car elle n'a pas le courage de les quitter et d'assumer un départ, nécessairement synonyme de rupture et de solitude.

À l'inverse, **Fadila**, 31 ans a décidé de quitter le domicile parental pour vivre seule dès lors que ses parents rejetaient ses projets de vie : « *Mes parents souhaitaient que je parte de la maison mariée ; j'avais un petit copain Belge, mais ça ce n'était pas bon. Je ne me voyais pas mariée avec un Marocain parce que le côté traditionnel ne me convient pas. Et en même temps j'avais besoin d'avoir mon indépendance. Ca s'est fait comme ça. En tout cas je sais que je n'aurais jamais leur bénédiction, mais j'apprends aussi à vivre avec. Ce n'était pas évident pour ma famille car j'étais la première à partir de la maison, mais j'ai décidé de faire le choix de ma vie et de mon futur compagnon. J'ai mis au clair les choses avec mes parents. Pour moi ça a été aussi très difficile car ils refusaient catégoriquement mes choix.* »

Ainsi, les trajectoires de réussite scolaire et professionnelle des filles restent fragiles face au pouvoir des familles et de la tradition patriarcale. Les études supérieures ne modifient pas fondamentalement la place des filles dans la famille du fait de leur réussite et ne permettent pas de mieux faire valoir leurs aspirations, notamment en ce qui concerne le projet matrimonial. « *Pour les nouvelles générations, la reconnaissance d'une trajectoire d'émancipation féminine ne peut se jouer que dans le cadre des rapports privés de la famille ; dès lors que ces rapports se nouent avec l'extérieur, les antécédents des filles en matière d'autonomie deviennent « tabous » au regard des traditions sacrées du patriarcat et du mariage. Le mariage apparaît donc comme une véritable rupture dans la trajectoire des filles.* » (Bensalah, 2004). Autrement dit, la relative autonomie acquise par les études et tolérée dans la famille n'est pas « vendable » dans la famille du futur conjoint, et devient même une question taboue.

Le mariage au plus près des anciennes traditions consenti par cinq filles descendantes d'immigrés sur les huit interviewées reflète en partie cette rupture des trajectoires d'autonomie qui s'est vue renforcée par l'investissement prioritaire dans le projet de leur propre famille au détriment de leur carrière professionnelle comme l'a observé Belhadj

(2006) en France. Le retour aux traditions les plus coutumières est aussi analysé comme une stratégie d'appui permettant un soutien de l'entourage pour poursuivre l'évolution vers de nouvelles pratiques et positions (Boulahebel, 1991).

## 5. Conclusions

Les trajectoires de réussite des études supérieures de descendantes d'immigrés de la seconde génération est un sujet peu étudié. Les quelques cas analysés ici montrent que malgré la culture patriarcale et les destinées bien distinctes que projettent les familles d'origine rurale sur leurs filles et leurs garçons n'empêchent toutefois pas la réalisation d'études supérieures pour les filles. Les études supérieures étant d'emblée l'affaire des garçons, celles des filles n'entrant pas dans le schéma familial, elles doivent davantage batailler pour gagner la légitimité à la fois de leur projet d'étude et de sa reconnaissance dans la sphère familiale. L'enjeu des études supérieures pour les filles est crucial tant du point de vue de la négociation de leur place au sein de la famille que pour postposer un mariage inéluctablement programmé dès l'âge adulte.

Les trajectoires d'études développent des velléités d'autonomie plus ou moins importantes qui sont contrariées à la fin des études et au moment de la carrière professionnelle. Certaines des filles dont le défi intra-familial était au cœur de leur projet d'étude, s'accommodent des traditions et orientent leur priorité et leurs projets vers la cellule familiale. Non pas que les filles Belges ne formulent pas les mêmes projets de constituer une famille, mais cette dernière s'aménage et ne décline pas les ambitions professionnelles.

Pour les descendantes d'immigrés de la seconde génération, le choix paraît mutuellement exclusif et le fait de se projeter dans une carrière revêt même une connotation négative. Que se joue-t-il chez ces filles pour participer à briser cette trajectoire d'autonomie ?

Si l'emploi est considéré comme une étape logique et évidente dans leur parcours de vie, la carrière professionnelle pose davantage problème. En effet, comme projet principalement individuel, elle prolonge d'une certaine manière le processus d'autonomie amorcé lors des études supérieures et maintient toujours vivace le désir d'indépendance qui a émergé. La carrière implique de placer au premier plan ses ambitions personnelles pour les projeter dans un avenir plus ou moins proche. Et c'est bien là que le bât blesse. Deux éléments majeurs semblent pousser ces filles (et bien d'autres) à, provisoirement ou définitivement, renoncer à une carrière professionnelle : d'une part, leur socialisation au sein de la famille qui les a éduquées à toujours privilégier le groupe au détriment de leurs ambitions personnelles. D'autre part, le prix extrêmement lourd à payer de désocialisation familiale que cette mise en avant individuelle promet. Rares sont celles qui prennent ce

risque, surtout les groupes de populations immigrées, où la précarité et la fragilité des individus dans la société donnent à la structure et aux relations familiales une valeur beaucoup plus importante que dans les familles qui n'ont jamais immigré.

---

## Bibliographie

Abou Saada G., Zérroulou Z. (1993), « l'insertion sociale et professionnelles des jeunes diplômés issus de l'immigration », Université libre de Bruxelles, *Critique régionale*, 19, 7-38.

Alaluf M., Imatouchan N., Marage P., Pahaut S., Sanvura R., Valkeneers A. (2004), *Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi*, Bruxelles, Ed de l'Université de Bruxelles.

Belhadj M. (2006) *La conquête de l'autonomie*, Paris, les éditions de l'Atelier

Bensalah N. (1994), « Traditions et nouvelles formes du mariage en immigration : les mariages turcs et marocains comme liens entre deux mondes », in Bensalah N. (Dir.), *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Évolution dans les espaces d'origine et d'immigration*, Louvain-la-Neuve, Academia-Erasme.

Bensalah N. (2004), « Des femmes « neutralisées » ? Voile et mobilité sociale », Brion F. (Ed.), *Féminité, minorité, islamité. Questions à propos du Hijab*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 63-82.

Borgogno V., Frickey A., Primon J-L. et Vollenweider-Andresen L. (2004), « Identification des discriminations dans l'accès à l'emploi des diplômés du supérieur issus de l'immigration », *Migration études*, n°124, Juillet.

Boulahebel Y. (1991), *Le Secret des femmes*, Paris, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Brinbaum Y., Kieffer A. (2005) D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées: ambition et persévérance, *Éducation & formations*, n° 72, septembre.

Brinbaum Y. (1999), En amont de l'insertion professionnelle : les aspirations éducatives des familles immigrées in Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P., Werquin P. (eds), *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Céreq, Documents Séminaires n° 142

Campioli G. (1977), « Enfants de migrants et réussite scolaire : les exceptions », *Recherches sociologiques*", Volume VIII, 2, 245-273.

Charlot B., Bautier E., Rochex J-Y, (1992), *Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, Armand Colin.

Crutzen D., Lucchini S. (2007), *Etat des savoirs concernant l'éducation et la scolarité des*

enfants issus de l'immigration en Communauté française de Belgique, in Martiniello M., Rea A., Dassetto F., *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 287-332.

De Coster S., Derume D. (1962), *Retard pédagogique et situation sociale dans le Centre et au Borinage*, Bruxelles, ULB, Ed. Institut de Sociologie.

Es Safi L., Manço A. (1996), « De l'immigration à la faculté », *Agenda Interculturel*, 144, mai, 10-13.

Hassini M. (1997), *L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins*, Paris, L'Harmattan.

Hermans P. (1994), « Discontinuité culturelle et insertion scolaire des jeunes Marocains » in Bensalah N., *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Évolution dans les espaces d'origine et d'immigration*, Paris-Louvain-La-Neuve, Maisonneuve Larose-Academia.

Jacobs D., Rea A., Hanquinet L. (2007) *Performances des élèves issus de l'immigration en Belgique selon l'étude Pisa. Une comparaison entre la Communauté française et la Communauté flamande*, Fondation Roi Baudouin.

Lahire B. (1995) *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard/Seuil.

Manço A., Pamukcu T. (1994), « Études supérieures et jeunesse issue de l'immigration. Cas des Turcs en Belgique », *Bulletin de Psychologie scolaire et d'orientation*, 3, 115-151.

Martens A., Ouali N., Van de maele M., Vertommen S., Dryon P., Verhoeven H. (2005), Discrimination des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport de synthèse, ULB-KUL.

Morello M-R (1993), « Universitaires issus de l'immigration. Quelles chances de réussite professionnelle », *Agenda Interculturel*, 117, octobre.

OCDE (2007), *International Migration Outlook*, SOPEMI.

Ouali (1996) "*Sensibilisation des acteurs scolaires à la problématique de l'orientation scolaire d'enfants d'origine étrangère: le cas de l'école communale primaire de Marchienne-Docherie*", Rapport final, CSER-ULB, décembre.

Ouali N. (2002) "L'école: une zone d'action politique non prioritaire?", *Agenda Interculturel*, numéro spécial 20 ans, n° 199 - 200, Decembre-Janvier, 27-31.

Ouali N. (2005) "Onderwijs en etnische minderheden in Brussel" in M. Swyngedouw, P. Delwit, A. Rea (red.), *Culturele diversiteit en samenleven in Brussel en België*, Leuven, Acco, 37-55.

Ouali N. (2006), « Politiques éducatives et immigration : pourquoi avons-nous tant tardé ? », in B. Khader, M. Martiniello, A. Rea, C. Timmerman (Eds.), *Penser l'immigration et l'intégration autrement. Une initiative belge interuniversitaire*, Bruxelles, Bruylant, 2006, 254-269.

Ouali N., Rea A. (1993), "*Les jeunes d'origine immigrée. Contribution à l'étude de l'insertion socioprofessionnelle de la population bruxelloise: trajectoires d'insertion*", Rapport final, CSER-ULB, décembre, 261 p.

Ouali N., Rea A. (1995), *Insertion, discrimination et exclusion. Coursus scolaire et trajectoires d'insertion professionnelles de jeunes bruxellois*, Dossier Travail, Emploi, Formation n° 11, Université Libre de Bruxelles, septembre.

Okkerse L., Termote A. (2004), *Singularité des étrangers sur le marché de l'emploi*, INS, Étude statistique n° 111.

Peker E. (1995), *Les femmes turques universitaires issues de l'immigration : quel prix pour la réussite ?*, Université Libre de Bruxelles, mémoire de licence.

Thélot C., Vallet L.-A., 2000. - "La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle", *Économie et Statistique*, 334, 3-32.

Timera M. (1999), « Logiques familiales, communautaires et scolarisation de jeunes filles d'origine africaine noire en France », *Formation Emploi*, n°65, 57-75.

Vallet L.-A., (1997) "Les familles immigrées et l'école française : à la recherche du lien entre aspirations scolaires et comportements", séminaire sur la justice du système éducatif, Rennes, 13-15 novembre.

Van Zanten A., (2000), *L'école : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Vertommen S., Martens A., Ouali N. (2006) *Topography of the Belgian Labour Market*, Fondation Roi Baudouin.

Zéroulou Z. (1985), « Mobilisation familiale et réussite scolaire », *Revue européenne des migrations internationales*, 1, 2, 107-117.

Zéroulou Z. (1988), « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation », *Revue française de sociologie*, 29, 3, 447-470.